

VILLE DE



MARSEILLE

— www.marseille.fr —

MAIRIE 11° - 12° ARRONDISSEMENTS

6° SECTEUR

LE MAIRE

00136021-03-14 RA/MC

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Génocide arménien et autres crimes contre l'Humanité

Monsieur le Premier Ministre,

Vous me permettez de vous adresser la copie de la lettre signée de Maître Philippe KRIKORIAN et moi-même que nous avons fait parvenir au Président de la République aux fins que, par décret, soient retirées les réserves faites le 28 novembre 2008 au nom de la France par Madame Michèle ALLIOT-MARIE, qui font toujours, contrairement au droit de l'union européenne, obstacle à la transposition adéquate de la décision-cadre du 28 novembre 2008.

Cette requête, fondée par la défense mémorielle des victimes du génocide, doit être soutenue par la force de la loi pénale.

Je vous en remercie par avance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Robert ASSANTE

MAIRE des 11° et 12° Arrondts
CONSEILLER GENERAL